

Distr. générale 24 juillet 2019 Français

Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail du transport des denrées périssables

Soixante-quinzième session Genève, 8-11 octobre 2019 Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire **Propositions d'amendements à l'ATP :** Nouvelles propositions

Amendement à l'appendice 2 de l'annexe 1

Communication du Gouvernement du Royaume-Uni

Introduction

- 1. Le groupe de travail informel de l'amélioration du système d'agrément a tenu une troisième réunion, le 23 mai à Olching (Allemagne), au cours de laquelle plusieurs questions ont été examinées.
- 2. L'une de ces questions portait sur le fait que la version anglaise du procès-verbal d'essai du modèle nº 12 comportait parmi les genres énumérés la rubrique : « self-contained/not self-contained ».
- 3. Les traductions française et russe utilisent les termes correspondant à « *independent* » et « *dependent* », à savoir, en français, « autonome » et « non autonome ». La version anglaise devrait utiliser « *independent* » et « *dependent* » pour éviter toute confusion.

Texte original anglais

« (a) Technical specifications of the unit	
Date of manufacture :	Make :
Type:	Serial No :
Category ¹	
Self-contained/not self-contained	
Removable/not removable	
Single unit/assembled components »	







Amendement proposé (sans objet en français)

4.	Il est proposé que le texte se lise comme suit : « (a) Technical specifications of the unit		
	Date of manufacture :	Make :	
	Type :	Serial No:	
	Category ¹		
	Self contained/not self contained		
	Independent/dependent		
	Removable/not removable		
	Single unit/assembled components»		

Incidences

5. La modification n'a aucune incidence financière mais supprime des termes qui ne sont pas utilisés ailleurs dans l'Accord et unifie le texte.

2 GE.19-12588